

Comptabilité - Exercice 1989 - Ouvertures de crédits au Budget Supplémentaire (Budget Principal)

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à inscrire au Budget Supplémentaire de l'exercice courant, les crédits nécessaires d'une part à la passation d'opérations d'ordre et d'autre part à l'encaissement de recettes.

Ces ouvertures de crédits sont regroupées dans le tableau ci-après :

Imputation	Libellé	Dépenses		Recettes	
		Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.
	BUDGET PRINCIPAL				
905 1 2150 20200	CTB Transports routiers - Matériel de transport routier			39 380,29	
905 1 2150 82002 20200	CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport			241 800,00	
925 5 2525 89508 20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie	39 380,29			
925 5 2525 82002 20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport	241 800,00			
961 0 7339 30200	Expansion économique régionale - Autres recouvrements				5 849,00
940 243 7002 00200	Conseil Bisontin des Jeunes - Abonnements et ventes d'ouvrages				630,00
	TOTAUX	281 180,29		281 180,29	6 479,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.